

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
Délibération – Comité syndical du 25 avril 2023		
CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 11 VOTANTS : 12 QUORUM GEMAPI : 10	PRESENTS : UMBERTO DIMASTROMATTEO, FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, BERENICE LACOMBE, COLETTE GONTHARET, FREDERIC REY, FRANÇOIS RIEU, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, YANN JACCAZ, PHILIPPE ROISINE ET PHILIPPE PRUD'HOMME EXCUSES : RAPHAEL THEVENON, GHISLAINE JOLY, FRANCK ROUBEAU, SEBASTIEN VIOLI, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTELLE MOLLIER, MIKE ROUSSEAU, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, LAURENT SOCQUET, PIERRETTE MORAND, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PIERRE BESSY, SEBASTIEN SCHERMA ET MICHEL LUCIANI POUVOIRS : CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET AYANT DONNE POUVOIR A UMBERTO DIMASTROMATTEO	VOTES : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSECTIONS : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 18/04/2023	ABSENTS : FRANCK PACCARD CARTE GEMAPI : PHILIPPE PRUD'HOMME NE PREND PAS PART AU VOTE	

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE
Rapporteur : François RIEU
Délibération n°23-26

Objet : GEMAPI – Travaux de confortement du Nant Pugin, demande de subventions

Suite à de nombreuses crues torrentielles depuis 2018, le lit du Nant Pugin a connu de nombreuses modifications dans la traversée d'Ugine. Plusieurs ouvrages de protection se retrouvent désormais déstructurés et menacent de s'effondrer dans le lit mineur. Des travaux sont nécessaires afin de restaurer le profil d'équilibre du cours d'eau et de stopper le phénomène d'incision en cours.

Le tronçon situé entre le pont de l'impasse de la Creusette et le pont de l'avenue Pringollet présente de nombreux désordres (seuils arrachés, incision dans le substrat argileux, sous cavage des fondations des murs latéraux). Ces désordres s'étendent sur un linéaire de 100 m. Cette dégradation est accentuée par l'absence de sabot au niveau des ouvrages latéraux.

A l'issue du plan de gestion du Nant Pugin réalisé dans le cadre de la phase d'études préalable au PAPI Arly (6.17), le bureau d'études proposera un scénario de mesures conservatoires de stabilisation du lit et des ouvrages à mener en urgence.

L'objectif de cette opération est de reprendre le tronçon affouillé afin de stopper la dégradation de l'ensemble des ouvrages. Les enjeux en présence concernent l'ensemble du tronçon urbanisé et notamment 2 bâtiments et 1 parking en rive gauche, un réseau d'assainissement en rive gauche.

La chute de l'une des deux berges dans le lit engendrerait un débordement sur toute la partie aval du cône de déjection fortement urbanisée.

Cette opération relève de l'intérêt général vis-à-vis de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		Montant HT
Travaux de confortement du lit du Nant Pugin		50 000 €
Total		50 000 €
RECETTES		
Etat – Fonds Vert	50 %	25 000€
Département de la Savoie	30 %	15 000 €
SMBVA - autofinancement	20 %	10 000 €
Total		50 000 €

>>>>>>>><<<<<<<<<<<<

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le comité syndical décide :

- **d'approuver l'opération et son plan de financement,**
- **de solliciter les subventions auprès de l'Etat au titre du Fonds vert, du Département de la Savoie ou tout autre partenaire financier aux taux les plus élevés possibles,**
- **de solliciter auprès des partenaires financiers, une autorisation de démarrage anticipée,**
- **d'autoriser M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération**

Ugine, le 27 avril 2023

La secrétaire de séance,

Le Président,

Bérénice LACOMBE,

Umberto DIMASTROMATTEO,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200035061-20230425-23-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2023

Affichage : 28/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

